

Visa pour l'utopie

Autor(en): **Steinauer, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **79 (1987)**

Heft 1

PDF erstellt am: **03.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-386266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Visa pour l'utopie

par Jean Steinauer

Il paraît que l'avenir des systèmes de soins, dans nos pays, inspire les plus vives inquiétudes. Ou bien ça finira par exploser, et tant pis pour ceux qui n'auront plus les moyens financiers de se protéger contre la maladie: ils sont déjà 17% dans la population des Etats-Unis. Ou bien ça finira par imploser, et les dépenses de santé n'absorberont plus un douzième du produit national brut, comme actuellement en Suisse ou en France, mais un quart ou plus, soit une fraction proprement... ruineuse.

D'où ces appels multiples et moralisateurs à la «responsabilisation» des citoyens-contribuables et cotisants-consommateurs de soins. Mais, curieusement, c'est toujours à la responsabilité individuelle qu'on se réfère. Tout se passe comme si nous devons demeurer collectivement irresponsables en matière de santé, c'est-à-dire laisser aux médecins – qui l'ont conquis de haute lutte et s'entendent à le conserver – le pouvoir de définir les normes, voies et moyens de la santé publique. Ce qui est bon pour la profession médicale, ou juste à ses yeux, étant réputé satisfaire aux besoins de santé de la population.

Le dossier qui suit met en évidence quelques aspects de la dimension collective des problèmes de santé, et quelques expériences intégrant cette dimension. Le mouvement syndical est rompu de longue date à l'assainissement des conditions de travail comme à la gestion des organismes de solidarité. Son expérience l'autorise à penser la santé publique en termes d'offre, et non seulement de demande; en réfléchissant à la qualité des soins, et non seulement à la quotité des remboursements. Il sait aussi que sur ses marges, ou en dehors de lui, existent des initiatives intéressantes, des modèles instructifs, des pistes prometteuses, et qu'on ne fait rien de réaliste sans être guidé par une utopie.